

Guide d'aide au choix d'un VUL

1

Utilisation et
conditions de
circulation

2

Aménagement
Inventaire
des besoins

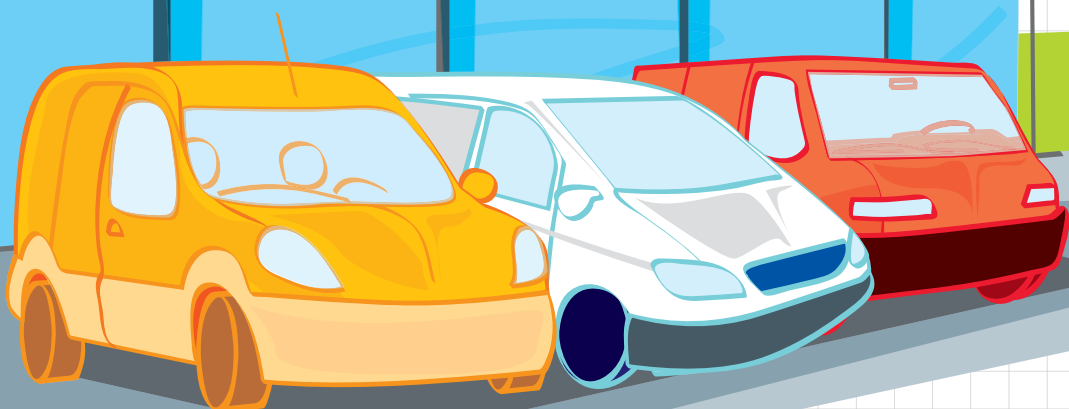
3

Recensement
des
équipements
de sécurité

4

Récapitulatif
des
capacités
de chargement

V.U.L. Véhicule Utilitaire Léger



Guide d'aide au choix d'un VUL



Ce carnet a pour objet de vous accompagner dans le choix de votre futur véhicule. Il se présente sous forme de fiches, qui permettent d'exprimer vos besoins de façon chiffrée et facilitent vos discussions avec les aménageurs et concessionnaires.

→ Ce document détaille les grandes lignes définies dans la brochure INRS « Choisir son VUL » référence ED 6046, téléchargeable sur www.inrs.fr



C'est parce que le **VUL** est utilisé pour se **déplacer et travailler**, qu'il est indispensable de disposer d'un véhicule qui limite les risques professionnels et offre les **meilleures conditions de sécurité**.

SOMMAIRE

➔ FICHE 1

Utilisation et conditions de circulation du VUL

➔ FICHE 2

Aménagement du VUL. Inventaire des besoins

➔ FICHE 3

Recensement des équipements de sécurité proposés par votre concessionnaire

➔ FICHE 4

Tableau récapitulatif des capacités de chargement (hors remorque)

→ Validation de l'ensemble véhicule aménagement

Fiche 1 : Utilisation et conditions de circulation du VUL

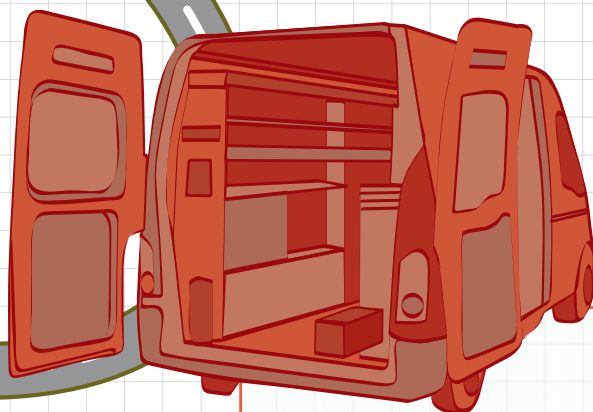


Le véhicule doit être adapté aux conditions de circulation. L'analyse de ces dernières vous accompagnera lors des entretiens avec les concessionnaires afin qu'il vous propose le véhicule le mieux adapté.

	Principalement	Accessoirement	S.O	Commentaires
OCCUPANTS - Conducteur seul - Avec 1 passager - Avec équipe complète (effectif :) 				
NATURE DES PARCOURS - Porte à porte - Tournée - Aller - retour - Longs déplacements 				
RÉSEAU EMPRUNTÉ - Urbain - Route - Route sinueuse - Autoroute - Mixte - Chantier 				
SPÉCIFICITÉS MÉTÉO LOCALE - Chaleur - Neige - Brouillard - Vent 				
CIRCULATION - Jour - Nuit 				
DIVERS - Galerie de toit - Avec attelage 				

Fiche 2 :

Aménagement du VUL



Lors du choix d'un véhicule, on peut avoir tendance à privilégier le seul coût d'achat. Ainsi, la tentation est grande de vouloir faire des économies sur les équipements et les aménagements intérieurs. Or un bon aménagement intérieur d'un véhicule utilitaire est aussi important qu'un bon équipement de sécurité. En effet, l'absence de rangements bien conçus et résistants peut avoir des conséquences graves sur la sécurité du conducteur et des passagers.

Le VUL devra donc non seulement être choisi pour ses qualités mécaniques et techniques mais aussi pour sa facilité à être équipé d'aménagements intérieurs adaptés à l'activité professionnelle.

L'aménagement du VUL est une affaire de professionnel, à chacun son métier ! Un aménagement réussi doit être envisagé et conçu en tenant compte :

- 1 : des besoins en outillage permanent
- 2 : des besoins en matériaux courants
- 3 : des besoins en matériel spécifique de l'intervention

6 Bonnes raisons pour aménager son véhicule

- ✓ Bénéficier de rangements spécifiques et augmenter la capacité de chargement tout en libérant de la surface au plancher
- ✓ accroître les possibilités d'arrimage
- ✓ assurer la stabilité du chargement
- ✓ retrouver facilement les outils et les autres matériels grâce à des rangements spécifiques
- ✓ optimiser le système de retenue des charges en cas de chocs
- ✓ contribuer à l'image de marque de la société

afin d'offrir de **meilleures conditions de travail** aux utilisateurs



Inventaire des besoins : **OUTILLAGE PERMANENT**

	Inventaire	Précisions
NATURE <ul style="list-style-type: none"> - Outillage à main - Électroportatif - Poste à souder - Appareux de levage - Échelle - Plaque vibrante, marteau piqueur, - Débroussailleuse, tondeuse, tronçonneuse,... 		
CONDITIONNEMENT <ul style="list-style-type: none"> - Caisse à outils - Mallette d'origine - Boîte - Vrac 		
CONTRAINTES DE TRANSPORT <ul style="list-style-type: none"> - Fragilité - Position haut / bas - Protection anti-vol 		
UTILISATION <ul style="list-style-type: none"> - Sur chantier - Dans le véhicule 		
SOURCES D'ÉNERGIE AUTONOMES NÉCESSAIRES <ul style="list-style-type: none"> - Eau / électricité air comprimé / gaz,... 		QUANTITÉ / TENSION PUISSANCE / PRESSION



Inventaire des besoins : **MATÉRIAUX COURANTS**

	Inventaire	Précisions
NATURE - Visserie / Raccords / ... - Profilés / tubes - Fluide : huile / eau... - Dégraissant / Lubrifiant... - Baguettes soudure, ...		QUANTITÉ / TENSION PUISSANCE / PRESSION
CONDITIONNEMENT - Rack - Box / Boîtes ... - Mallette - Vrac - Bouteille - Fûts - Aérosol		
CONTRAINTES DE TRANSPORT - Fragilité - Position haut / bas - Protection anti-vol		
UTILISATION - Sur chantier - Dans le véhicule		

→ **Évaluation du poids**

1 : Outillage permanent	→	<input type="text"/>	kg
2 : Matériaux courants	→	<input type="text"/>	kg
3 : Matériel spécifique à l'intervention	→	<input type="text"/>	kg
Poids total	→	<input type="text"/>	kg

→ **Vos besoins en outillage, matériel et matériaux sont recensés.**

- Cette étape est primordiale pour l'aménageur afin qu'il traduise vos besoins en aménagement sûr, accessible et fonctionnel.
- Nous vous invitons à le contacter avant le choix définitif du véhicule, son expérience en matière d'aménagement pouvant vous aider dans le choix définitif du type de véhicule.



Inventaire des besoins : **MATÉRIEL SPÉCIFIQUE À L'INTERVENTION**

	Inventaire	Précisions
NATURE <ul style="list-style-type: none">- Compacteur, marteau piqueur,...- Ciment, sable, briques, tuiles, gouttières, antenne, parabole,...- Porte, fenêtre, portail,...- Plaque de plâtre, profil alu, enduit,...- Chauffe eau, chaudière, bac à douche, évier, robinet...- Câble, gaine, tableau électrique, prises,...- Peinture, solvant,...- Moquette, lino, carrelage, parquet,...- Meuble,....- Électroménager, multi -média,...- Moteur, réducteur,...- Tondeuse, mini tracteur,...- Déchets de chantier- Colis, courrier,		QUANTITÉ / TENSION PUISSANCE / PRESSION
CONDITIONNEMENT <ul style="list-style-type: none">- Boîtes,...- Seaux, fûts- Palette, big- bag, sac- Vrac		
CONTRAINTES DE TRANSPORT <ul style="list-style-type: none">- Fragilité- Position haut / bas- Protection anti-vol- Poussières, inflammabilité, émanations de vapeurs, risques d'écoulements,...		



Fiche 3 : Recensement des équipements de sécurité proposés

Les 9 premiers équipements de sécurité proposés dans le tableau ci-dessous sont considérés comme indispensables à la sécurité.

Les 6 équipements suivants améliorent les conditions de travail et contribuent au maintien de la vigilance.

→ Le tableau ci-après permet de comparer les équipements de trois véhicules (V1, V2, V3) : n'hésitez pas à le remplir avec le (ou les) vendeur(s) du véhicule.

Disponibilité de l'équipement

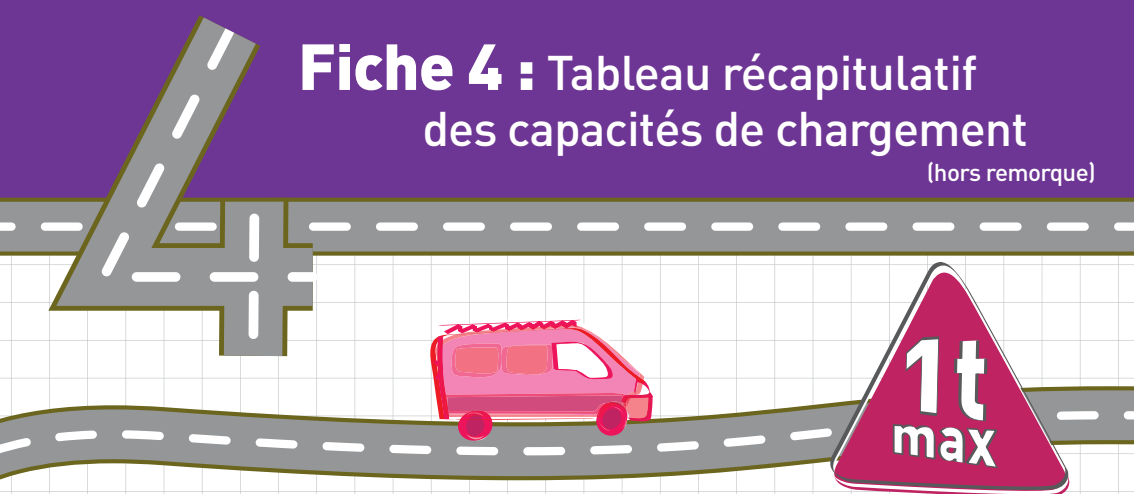
Équipements de Sécurité	De série			En option			Coût de l'option en TTC			Non Disponible		
	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3	V1	V2	V3
Véhicules												
ABS												
AIRBAG CONDUCTEUR												
AIRBAG PASSAGER												
ESP												
SYSTÈME D'AIDE AU FREINAGE D'URGENCE												
CLOÏSON DE SÉPARATION PLEINE (NORME ISO 27956)												
TÉMOIN DE SURCHARGE												
TÉMOIN DE PRESSION DES PNEUS												
POINTS D'ARRIMAGE (NORME ISO 27956)												
VENTILATION FOURGON HAUTE ET BASSE												
BÔÎTE DE VITESSE AUTOMATIQUE												
CLIMATISATION												
GPS												
RADAR DE REcul												
RÉGULATEUR / LIMITEUR DE VITESSE												
COÛT TOTAL OPTIONS												

Coût total du "Véhicule" avec les options :

V1 : Type : Prix : € V2 : Type : Prix : €
 V3 : Type : Prix : €

Fiche 4 : Tableau récapitulatif des capacités de chargement

(hors remorque)



Poids de l'outillage, des matériaux, du matériel spécifique transportés.	Poids des personnes transportées (y compris le conducteur)	Poids de l'aménagement du véhicule	Poids à vide (cf. carte grise)	TOTAL
V1	+	+	+	=
V2	+	+	+	=
V3	+	+	+	=

	PTAC (voir carte grise)	TOTAL (voir ci-dessus)	CHARGE UTILE RESTANTE
V1	-	=	kg
V2	-	=	kg
V3	-	=	kg

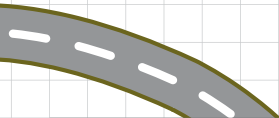
PTAC = Poids total autorisé en charge

PTRA = Poids total autorisé roulant

Validation de l'ensemble vehicule / aménagement

La phase de validation de votre projet passe
par des réponses positives aux questions ci-dessous :

	Oui	Non	S.O	Commentaires
<p>CONFORT DU POSTE DE CONDUITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organes de commandes accessibles, réglables, ergonomiques - Sièges adaptés et réglables - Confort thermique acceptable - Niveau sonore dans la cabine donné par le constructeur acceptable 				
<p>CHARGEMENT</p> <p>Le poids total (passagers, réservoirs pleins, aménagements, outillage,, matériaux) est compatible avec la charge utile du VUL.</p> <p>Les charges sont uniformément réparties (équilibre gauche – droite, avant – arrière, lourd en bas – léger en haut)</p> <p>Tout ce qui doit être transporté peut être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rangé - arrimé <p>y compris les chargements occasionnels</p>				
<p>ERGONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les montées - descentes du véhicules sont faciles (poignées, ouverture des portes, ...) - Des aides à la manutention des charges lourdes sont prévues (potence, grue auxiliaire, châssis rabaissable, ...) - Les passages et accès sont aisés - Les outils et matériaux les plus utilisés sont facilement accessibles et leur rangement et/ou arrimage adapté et aisé - Les plans de travaux sont adaptés aux tâches à réaliser - La hauteur sous plafond est suffisante (pas de posture dos courbé au plan de travail) - Un éclairage des postes de travail est prévu - Les matériaux utilisés pour l'aménagement sont faciles d'exploitation (ouverture / fermeture) et d'entretien 				



	Oui	Non	S.O	Commentaires
<p>RISQUE VOL ET AGRESSION :</p> <p>Si ce risque est potentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Occultation des vitres - Serrures de sécurité - Matériel transporté caché - Alarme anti-vol - Condamnation automatique des portières 				
<p>CONFORMITÉ AUX DIVERSES RÉGLEMENTATIONS</p> <p>Au code de la route la signalisation des véhicules (bandes réfléchissantes, gyrophare, tri flash, ...) en particulier</p> <p>Au code du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs limites d'exposition aux agents chimiques dangereux (VLE, VME) - Manutention manuelle des charges - Réglementation ATEX <p>Au code des transports (matières dangereuses)</p> <p>Au code de l'environnement (rejet de polluants, bruit, ...)</p>				

→ Comment déterminer la charge utile ?

- **La carte grise indique les caractéristiques du VUL standard** sans les options ni les aménagements
- **PV = Poids à Vide** : poids du véhicule sans conducteur ni passager, ni chargement et avec les pleins (carburant, huile, eau). Il est indiqué sur la carte grise (code de la route R312-1).
- **PTAC = Poids Total Autorisé en Charge** est le poids maximum que le véhicule ne doit pas dépasser comprenant le chargement, les pleins, le conducteur et les passagers
- **CU = PTAC - (PV + aménagement + conducteur + passagers)**

Pour en savoir plus :

→ Bibliographie :

« Comment bien choisir les équipements de sécurité du VUL ? »

un dépliant proposé par le Comité de Pilotage National de la Prévention du Risque Routier Professionnel en ligne sur www.cram-alsace-moselle.fr



« Choisir son véhicule utilitaire léger » document INRS référence ED 6046



« Le carnet de suivi des véhicules utilitaires légers » document INRS référence ED 6055



← « Véhicule utilitaire léger, roulez pro en toute sécurité » un quiz en ligne sur www.risque-routier-professionnel.fr pour tester vos connaissances



Proposé par le

Comité de Pilotage National de la Prévention du Risque Routier Professionnel

<http://www.risque-routier-professionnel.fr>



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Tél. : 05 56 11 64 36
05 56 11 68 58

Fax. : 05 57 57 70 04
documentation.prevention@carsat-aquitaine.fr
www.carsat-aquitaine.fr

Département des Risques Professionnels - 80 avenue de la Jallière
33053 Bordeaux cedex

Carsat Retraite & Santé au travail
Aquitaine

Votre interlocuteur en région pour



RISQUES PROFESSIONNELS